

La commune de Saint-Clar reconnue Bourg Centre par la Région



La commune de Saint-Clar reconnue Bourg Centre par la Région

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et, plus particulièrement, dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ».

Cette nouvelle politique vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en oeuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement et s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex-régions Languedoc Roussillon (thématique 8.1 « équilibre territorial ») et Midi-Pyrénées (Article 28.2 « soutenir les fonctions de centralité »).

Elle est ciblée en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants et enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton).

En tant que pôle de services et ancien chef-lieu de canton, la commune de Saint-Clar a candidaté en 2019 sur le dispositif Bourg Centre de la Région et, après élaboration d'un plans d'actions sur lequel la Région interviendra avec des taux de subventions bonifiés, un contrat cadre a été signé fin 2019 entre la commune de Saint-Clar, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, le Pays Portes de Gascogne, le Département du Gers et la Région Occitanie.

Première conséquence concrète de la signature de cette convention, la Région a accordé une subvention de 211 048 € pour le projet de salle de sports de la commune dont le chantier démarrera à la fin de l'année 2020 pour se terminer à l'été 2021.

D'autres projets sont inscrits dans cette convention pluriannuelle, comme la restauration et la mise en valeur de la halle, la préservation des commerces au centre-bourg, la construction d'une maison de santé, l'aménagement de la vieille église en salle de spectacle, l'aménagement d'une résidence intergénérationnelle par le Centre Cantoloup Lavallée, l'aménagement d'un centre d'hébergement à vocation culturelle à Es Calaves par la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, l'agrandissement de la zone d'activité économique, le développement des chemins ruraux et des trames verte et bleue, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.



Panneau Bourg Centre